

Cette mère chute au travers d'une plaque dégout dans une école de l'Eure

L'affaire ira-t-elle en justice ? Après la chute de cette mère de famille au travers d'une plaque d'égout à Gisors (Eure), deux versions s'opposent entre la famille et la mairie.



L'accident a eu lieu à l'école Paul-Éluard de Gisors le jour de la rentrée scolaire.

Plus d'un mois après la rentrée des classes, Boussad Thinhinane ne parvient pas à effacer le choc de sa mémoire.

Une image continue à hanter la mère de famille : et si son bébé avait fait une chute de plusieurs mètres dans ses bras ?

« Heureusement ce jour-là, j'avais ma cousine à la maison qui a pu le garder » se reconforte la jeune maman.

Lundi 2 septembre 2024, jour de la reprise de l'école, c'est donc sereinement qu'elle pouvait se consacrer à son autre fils et l'accompagner à l'école Paul-Éluard de Gisors ([Eure](#)).

[Un été de travaux à Gisors](#)

Avant de franchir les grilles de l'établissement, elle retrouve alors les autres parents venus eux aussi accompagner les 358 écoliers (122 en maternelle et 236 en élémentaire) en ce jour si spécial.

À cet instant, la jeune mère de famille ne se doute pas de la tournure que prendra cette rentrée 2024.

Le sol se dérobe

À peine a-t-elle le temps de s'approcher avec son fils du bâtiment scolaire, qu'une sensation inhabituelle vient interrompre sa marche.

Elle sent littéralement le sol se dérober sous ses pieds.

La plaque d'égout sur laquelle la mère de famille vient de poser le pied en bordure du chemin goudronné, dans l'enceinte de l'école, a cédé sous son poids.

Dans sa chute, Boussad a tiré sur le bras de son fils qu'elle tenait par la main.

La voici désormais prise au piège après une chute brutale, elle vient de tomber dans le trou que la plaque est censée couvrir.

Deux versions

Des témoins de la scène accourent et lui portent secours.

Le maire, José Cerqueira est lui aussi présent dans la cour de l'école en ce jour de rentrée.

[Énergies renouvelables à Gisors : la parole aux habitants](#)

Tous s'enquière de l'état de la jeune maman après cette chute.

Il lui sera proposé de voir l'infirmière scolaire.

« J'aurais plutôt préféré que l'on appelle les pompiers. J'ai dû me rendre aux urgences par mes propres moyens ». Boussad Thinhan, victime de la chute.

Interrogé, le maire livre un autre témoignage :

« Nous avons de suite pris attache auprès de la mère de famille, l'avons aidée à se relever, pris en charge son fils. J'ai même proposé de l'emmener à l'infirmerie scolaire, ce qu'elle a refusé en disant que tout allait bien ».

Il ajoute :

« À la sortie de l'école suite au dépôt de son enfant, elle est passée devant nous, nous l'avons interpellée pour lui demander si tout allait bien et si elle avait besoin d'aide, et si elle avait besoin d'être accompagnée, elle nous a montré quelques égratignures sur sa jambe, mais nous a rassurés, en nous disant que ça allait ».

Un père en colère

Une version qui rend furieux aujourd'hui le mari de la victime.

Hakim Gaouaoui estime au contraire que sa femme a été négligée le jour de sa chute.

« Ils l'ont laissée repartir comme ça alors que ma femme n'allait pas bien et qu'elle le disait. À l'issue de son passage aux urgences, il lui a quand même été prescrit deux jours d'interruption temporaire de travail ».

La version de l'assistance portée ou non à Boussad Thinhan n'est pas la seule à diverger depuis l'accident. La suite de la procédure oppose là encore la famille à la Ville de Gisors.

D'après la première, la municipalité ferait la sourde oreille depuis plus d'un mois.

« C'est le silence radio depuis l'accident de ma femme. Nous essayons de nous mettre en relation avec la mairie pour connaître les démarches à suivre notamment au niveau des assurances, mais personne ne nous répond vraiment. C'est un total manque de considération ».

Vers un dépôt de plainte ?

Hakim Gaouaoui et son épouse ont depuis fait appel à une assistance juridique via un avocat.

D'après Boussad Thinhinan, c'est ce dernier qui leur a « conseillé d'envoyer une lettre recommandée à la mairie ».

Ils menacent aujourd'hui de déposer plainte si rien n'est fait.

Une version démentie là aussi par le maire de Gisors, José Cerqueira.

« M. Gaouaoui a effectivement contacté dans un premier temps par téléphone la mairie le 4 septembre pour, dit-il, se couvrir en cas de complications suite à la chute de madame. La réponse a été simple : il lui a été demandé de faire un courrier avec les circonstances de l'accident et le résultat des examens de madame en lui précisant bien que les frais engagés sont en premier lieu pris en charge par la Sécurité sociale et sa mutuelle et que si nous devons faire appel à notre assureur, il y aura expertise médicale. Dans un second temps, madame Gaouaoui a bien envoyé un courrier à la mairie, reçu le 10 septembre. Dans ce courrier elle indique que son fils et elle sont tombés au travers d'une plaque d'égout défectueuse ».

Reste l'épineuse question de la cause à l'origine de cette défaillance d'une plaque d'égout située dans l'enceinte scolaire.

Pourquoi la plaque a-t-elle cédé ?

Sur ce point, José Cerqueira ne transige pas.

« Nous assumerons pleinement nos responsabilités, cette plaque était défaillante le jour de la rentrée scolaire, nous en sommes responsables ».

Des travaux réalisés cet été pour le remplacement des verrières de l'école pourraient expliquer la fragilisation de cette plaque d'après le maire :

« Le support de la plaque a certainement été endommagé lors des travaux des verrières cet été. Les manœuvres avec les engins de type minipelle par l'entreprise ont sûrement dégonflé la plaque sans nous avoir prévenus. Depuis, les services techniques ont remis en état avec une semelle béton ».

« Ni excuses, ni explications »

Le dossier pourrait prendre une nouvelle tournure avec un dépôt de plainte en gendarmerie.

Une extrémité à laquelle se voit aujourd'hui contraint Hakim Gaouaoui.

« Si nous avons au moins eu des excuses ou des explications de la part de la mairie, nous en serions restés là. Mais ni excuses, ni explications ! Face à leur attitude, nous sommes aujourd'hui déterminés à ne rien lâcher ».